## BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION/ DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

ENTREPRISE /ÉTABLISSEMENT /COLLECTIVITÉ :			
Nom de la structure	:		
Raison sociale (si diff	férente) :		
Adresse :			
Code Postal :		Ville:	
Téléphone :		Courriel:	
Personne à contacter en charge de la formation :			
STATUT :			
Privé :		Fonction publique :	
□ entreprise*		□ commune	□ intercommunalité
□ association*		□ département	
□ autre* (précisez)		autre (précisez)	
*Indiquer le nombre de salariés de la structure :			
Assujettissement à la TVA : □ oui □ non			
Activité principale :			
Activité culturelle (si différente) :			
Convention collective :		:	Code NAF :
Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA de rattachement) :			
□ AFDAS	Numéro d'adhérent AFDAS :	:	
UNIFORMATION	Numéro d'adhérent UNIFORMATION :		
□ CNFPT	□ Autre (précisez) :		

### BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION/ DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

## INFORMATIONS RELATIVES AU STAGE DE FORMATION CHOISI : Référence du module : Intitulé du module : Date de début : ...... / ....... Date de fin : ...... / ...... Lieu de formation : ...... **INFORMATIONS RELATIVES AU STAGIAIRE:** Prénom : Nom: Sexe: □ H □ F Date de naissance : ..... Adresse: Code Postal : Ville : Téléphone portable : Courriel (obligatoire, votre convocation vous sera transmise à cette adresse): Pour les intermittents et artistes indépendants : Les 10 premiers chiffres de votre numéro de sécurité sociale : Cette information est indispensable pour vérifier votre recevabilité aux financements par l'Afdas. Statut du stagiaire: □ salarié □ artiste indépendant □ intermittent □ agent territorial titulaire □ agent territorial contractuel □ dirigeant bénévole ☐ Je certifie avoir pris connaissance des modalités d'inscription et les accepter ☐ Je certifie que les informations inscrites dans ce formulaire sont exactes. Cachet et signature de l'employeur

### CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

#### **VOUS ÊTES UN PROFESSIONNEL DU SECTEUR CULTUREL :**

- Cas n° 1 : vous êtes salarié ou agent de la fonction publique territoriale et votre employeur adhère à l'un des organismes suivants : AFDAS, UNIFORMATION, CNFPT.
  - votre OPCA et la Région prennent en charge votre formation.

#### Cas n° 2 : vous êtes intermittent du spectacle :

- Ayant-droit : l'AFDAS et la Région prennent en charge votre formation
- Non ayant-droit : contacter Pôle emploi pour une prise en charge spécifique co-financée Pôle emploi/Région

# PRÉ-INSCRIPTION ET DEMANDE DE PRISE EN CHARGE À PARTIR DU BULLETIN CI-JOINT ET TÉLÉCHARGEABLE SUR :

https://www.cr-champagne-ardenne.fr/Actions/formation\_emploi/formation\_salariés/Pages/ Se-former\_salaries.aspx

Merci de renseigner un bulletin de pré-inscription différent par stagiaire et par stage. Tout bulletin doit être établi au plus tard 30 jours avant le début du stage choisi.

Ce bulletin est à envoyer pour validation à votre employeur puis à adresser par courrier à la Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine/Direction de la Culture/ 5, rue de Jéricho – CS 70441 – 51037 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX ou par mail :

#### adcherriot@cr-champagne-ardenne.fr

Votre inscription ne sera considérée comme définitive qu'à réception de la confirmation de prise en charge par votre OPCA, le CNFPT ou Pôle Emploi.

#### CONTACT / RENSEIGNEMENTS : Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine

Direction de la culture : 03 26 70 74 66 - adcherriot@cr-champagne-ardenne.fr